

2023

Rapport des comptes

PRÉAVIS N° 01/2024



POLICE LAVAUX



Préavis N° 01/2024

du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 125a),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du Règlement du Conseil intercommunal du 10 mai 2016 (art. 86),

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'année 2023 de l'Association Police Lavaux (APOL) qui comprend 5 parties, à savoir:

- préambule ;
- comptes de fonctionnement ;
- comptes d'investissements ;
- bilan ;
- conclusion.



Table des matières

Préambule	6
Aperçu des comptes 2023	7
Charges et revenus de fonctionnement	9
Comptes de fonctionnement par direction	10
Récapitulation	10
Administration	11
Corps de police	12
Corps de police (suite)	14
Répartition intercommunale	16
Comparaison de la répartition des coûts nets entre les communes	17
Comptes de fonctionnement par nature	18
Charges par nature – Récapitulation	18
Revenus par nature – Récapitulation	19
Dépenses et recettes d'investissement	21
Inventaire des dépenses et recettes d'investissement	22
État des réserves et provisions	22
Bilan	23
Actif	24
Passif	24
Conclusion	25

Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s,

Le Comité de Direction (CODIR) a l'honneur de vous présenter le rapport des comptes de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'exercice 2023 qui se solde par un coût net à répartir entre les communes partenaires de **Fr. 5'905'657.65**, très légèrement inférieur au coût net 2022 (Fr. 5'908'970.36). Cette baisse résulte notamment d'une augmentation importante des recettes de près de Fr. 420'000.— par rapport aux recettes 2022, laquelle a non seulement permis de couvrir intégralement l'accroissement des charges globales de fonctionnement, mais également d'allouer une provision pour pertes s/débiteurs « amendes » de Fr. 135'000.—.

Malgré cette allocation « extraordinaire », le coût net effectif 2023 demeure toutefois nettement inférieur de plus de Fr. 328'000.— au budget 2023 qui prévoyait un coût net à répartir entre les communes de Fr. 6'234'000.—, représentant une « économie » budgétaire de plus de 5 %.

La réduction des charges de personnel, résultant du départ de certains collaborateurs non remplacés immédiatement, ainsi que du remboursement d'une partie des cotisations CIP 2^{ème} pilier (0.5 %) par la caisse en 2023, ont permis de réduire les charges salariales et charges sociales de plus de Fr. 360'000.— par rapport aux prévisions budgétaires.

Compte tenu de 3 départs intervenus durant le 4^{ème} trimestre 2023 qui n'avaient pas encore été remplacés au 31 décembre 2023, et comparativement au 31 décembre 2022, l'effectif global a même marqué une dimi-

nution de 2 ETP entre 2022 et 2023, passant de 49.3 ETP au 31 décembre 2022 à 47.3 ETP au 31 décembre 2023, demeurant nettement inférieur à l'effectif prévu au budget 2023 de 51.2 ETP, hors policier-ère-s en formation, aspirant-e-s et apprenti.

De plus, une gestion rigoureuse des dépenses ainsi que le report ou l'abandon de certaines dépenses prévues au budget ont permis de réduire les autres charges de fonctionnement d'environ Fr. 180'000.—.

Compte tenu notamment des économies évoquées précédemment, les charges globales se sont élevées à Fr. 9.410 millions contre Fr. 9.833 millions prévues au budget 2023, soit une économie budgétaire de Fr. 423'000.—. Cette dernière tient compte également d'une charge extraordinaire de Fr. 135'000.— au titre d'allocation à la provision pour pertes s/débiteurs amendes.

Les recettes effectives d'un peu plus de Fr. 3.5 millions sont à nouveau globalement dans la cible budgétaire. L'écart entre les recettes budgétisées et celles réalisées provient essentiellement de la décision du CODIR de ne prélever que Fr. 45'000.— dans le fonds de renouvellement pour couvrir partiellement l'achat d'un nouveau véhicule, contre Fr. 105'000.— prévu au budget 2023, l'objectif de cette mesure étant de s'assurer d'une capacité d'autofinancement suffisante à moyen terme, face aux investissements significatifs qui se profilent (renouvellement de l'infrastructure informatique, renouvellement des véhicules d'intervention, modification de l'uniforme policier).

APERÇU DES COMPTES 2023

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement 2023 s'élèvent à Fr. 9'410'411.28 (8'994'841.06 en 2022) contre Fr. 9'833'000.— prévues au budget 2023 (- Fr. 422'588.72) et peuvent être à nouveau considérées dans leur ensemble comme bien maîtrisées, et ceci à nouveau dans un contexte de forte inflation (+ 1.7 % en 2023).

Elles se résument de la manière suivante:

- Fr. 7'628'000.— relatives aux charges de personnel correspondant à un effectif final au 31.12.23 de 47.3 ETP;
- Fr. 1'524'000.— relatives aux autres charges de fonctionnement, dont les plus importantes, proviennent:
 - pour Fr. 732'000.— d'achat de mobilier, matériel, véhicules et de prestations et acquisitions informatiques ;
 - pour Fr. 318'000.— de coût de location des locaux de police ;
 - pour Fr. 263'000.— d'honoraires et prestations de services effectuées par des tiers ;
- Fr. 240'000.— relatives à diverses allocations (fonds et provisions).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement 2023 s'élèvent à **Fr. 3'504'753.63** (Fr. 3'085'870.70 en 2022) contre Fr. 3'599'000.— au budget, représentant une différence de Fr. 94'246.37.

Comme évoqué précédemment, ce manco provient essentiellement de la décision du CODIR de ne prélever que Fr. 45'000.— sur le fonds de renouvellement des véhicules pour couvrir partiellement l'achat des véhicules acquis en 2023 pour un montant de Fr. 82'000.—. En raison notamment des économies budgétaires réalisées, le CODIR a renoncé à prélever les

Fr. 60'000.— supplémentaires qui avaient été portés au budget 2023 pour couvrir l'acquisition de matériel informatique et d'équipement policier.

COÛT NET À RÉPARTIR ENTRE L'ENSEMBLE DES COMMUNES

Le coût net réparti entre l'ensemble des communes s'élève pour 2023 à **Fr. 5'905'657.65** contre Fr. 5'908'970.36 en 2022. Il est réparti en fonction des critères effectifs 2023 entrant dans le calcul de la clé de répartition admise dans le préavis de constitution de l'Association Police Lavaux (APOL) à savoir:

- la population au 01.01.23 ;
- le nombre de manifestations 2023 ;
- le type de territoire ;
- le nombre d'interventions 2023.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Le CODIR se félicite d'avoir pu maintenir en 2023 le coût net à la charge des communes membres à un niveau comparable à celui de l'année 2022, cela malgré une inflation encore marquée en 2023 (+ 1.7 % — source IPC) et surtout une reprise du niveau d'activité à un niveau supérieur à celui ante COVID, que ce soit dans le domaine policier (hausse marquée du nombre d'interventions et du nombre de plaintes, appui significatif à l'organisation policière vaudoise pour la sécurisation de grands événements ou des nombreux matchs de football de Super League dans le Canton de Vaud) ou administratif (nombreuses manifestations d'ampleur et hausse des ordonnances pénales prononcées notamment) et cela malgré un investissement significatif dans la formation des collaborateurs de demain (2 policier-ière-s en formation, 2 aspirant-e-s à l'Académie de police, 1 apprenti employé de commerce, 1 stagiaire juriste).

Rapporté à l'habitant cela représente un coût annuel de Fr. 267.85, soit seulement 75 centimes de plus qu'en 2019, année pivot à bien des égards



(dernier exercice avant les évolutions organisationnelles et opérationnelles issues des années COVID mais également année de changement de commandement). Sur la période 2019-2023, la hausse par habitant est donc inférieure à 0.3 %, alors même que l'inflation sur la période a été de 5.3 %.

Quant à la valeur du point d'impôt pour l'entier du secteur, elle a augmenté sur la même période de presque 33 %, avec certes des différences marquées entre les communes membres. Or, malgré ce contexte inflationniste et l'accroissement de la force fiscale des communes membres, le CODIR a veillé à ne pas augmenter la charge que représentait la sécurité publique sur les budgets communaux.

Malheureusement, il sera probablement difficile de maintenir encore davantage d'années le coût net pour les communes membres au niveau de 2019. En effet, l'accroissement ininterrompu des missions policières, le vieillissement de l'effectif, le manque criant de policiers formés aux niveaux national et cantonal prolongeant les vacances de poste, couplés à une reprise de la criminalité, en particulier contre le patrimoine, dans un contexte international plus qu'incertain, imposera d'engager les investis-

sements significatifs déjà esquissés ces dernières années, parmi lesquels il est important de mentionner :

- l'engagement de 4 collaborateurs uniformés pour permettre un tournus de « police secours » à 6 unités, augmentant ainsi l'effectif minimum disponible, cette nouvelle organisation favorisant la récupération des collaborateurs (et donc leur productivité sur le long terme) et réduisant légèrement le nombre de nuits effectuées par année ;
- l'agrandissement et transformation de l'Hôtel de police ;
- le renouvellement du système informatique commun des polices vaudoises et de l'infrastructure réseau de Police Lavaux.

Cette hausse attendue des charges sera toutefois largement contrebalancée par les effets positifs de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) s'agissant de la facture policière cantonale, laquelle devrait drastiquement baisser pour les communes disposant d'une police propre, à l'inverse des communes ayant délégué leurs missions générales de police à la police cantonale. La baisse estimée par le bilan global définitif (basé sur les données 2022) transmis au Grand Conseil avec le projet de décret s'élèverait, pour nos communes membres, à Fr. 1'492'154. Les discussions parlementaires sont actuellement en cours sur ce projet. Cette évolution attendue de la facture policière cantonale crédibilise indiscutablement le travail effectué depuis 10 ans par les polices communales et régionales pour répondre de manière autonome aux missions qui leur ont été fixées dans la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), ce dont le CODIR se réjouit.

Par conséquent, même si des investissements conséquents devront être effectués durant les années à venir par l'Association Police Lavaux, leur impact réel sur les communes membres devrait être faible compte tenu de ce qui précède.

The background features several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily trapezoids and parallelograms, arranged in a layered, abstract pattern. The shapes are oriented horizontally and create a sense of depth and movement.

Charges et revenus de fonctionnement

Comptes de fonctionnement par direction

RÉCAPITULATION

		Comptes 2023		Budget 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.	ADMINISTRATION	466'210.35	0.00	500'000.00	
600.	AUTORITÉS ET PRESTATIONS	102'574.04		108'000.00	
601.	CONCIERGERIE	33'437.46		41'000.00	
602.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE LUTRY	275'596.60		291'000.00	
603.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE CHEXBRES	29'590.85		33'000.00	
604.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE RIEUX	0.00		0.00	
605.	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	25'011.40		27'000.00	
61.	CORPS DE POLICE	8'944'200.93	3'504'753.63	9'333'000.00	3'599'000.00
611.	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	8'944'200.93	3'504'753.63	9'333'000.00	3'599'000.00
62.	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		5'905'657.65		6'234'000.00
622.	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		5'905'657.65		6'234'000.00
	TOTAUX	9'410'411.28	9'410'411.28	9'833'000.00	9'833'000.00

ADMINISTRATION

			Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE		9'410'411.28	9'410'411.28	9'833'000.00	9'833'000.00	8'994'841.06	8'994'841.06
60	ADMINISTRATION		466'210.35		500'000.00		469'177.22	
600	AUTORITÉS		102'574.04		108'000.00		95'973.10	
P	600.3001	CODIR – RÉTRIBUTIONS	23'971.87		27'000.00		24'959.55	
P	600.3003	CONSEIL INTERCOMMUNAL – JETONS PRÉSENCE	5'410.00		8'000.00		5'180.00	
F	600.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	1'307.99		1'000.00		1'599.38	
F	600.3050	ASSURANCES ACCIDENTS	38.73				46.40	
P	600.3090	FRAIS DIVERS REPAS ET MANIFESTATIONS	20'027.50		20'000.00		10'388.12	
F	600.3185	HONORAIRES RÉVISIONS DES COMPTES	3'817.95		4'000.00		3'799.65	
F	600.3189	PRESTATIONS BC DE COMMUNE DE LUTRY	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
P	600.3659	AIDES DE SOLIDARITÉ DIVERSES					2'000.00	
601	CONCIERGERIE		33'437.46		41'000.00		29'538.32	
F	601.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	21'957.05		28'000.00		21'046.90	
F	601.3030	COTISATIONS AVS-AC-AF	1'695.70		3'000.00		1'983.50	
F	601.3050	ASSURANCES ACCIDENTS	206.65				238.90	
F	601.3114	ACHATS MACHINES, MATÉRIEL DE NETTOYAGE	1'041.80		1'000.00			
F	601.3133	FOURNITURES DE NETTOYAGE	8'536.26		9'000.00		6'269.02	
602	BÂTIMENT DE POLICE – POSTE DE LUTRY		275'596.60		291'000.00		288'468.30	
F	602.3120	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – EAU, ÉLECTRICITÉ ⓘ	17'947.95		24'000.00		29'798.45	
F	602.3124	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ACHAT COMBUSTIBLE ⓘ	9'100.60		15'000.00		13'229.60	
F	602.3141	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ENTRETIEN COURANT	1'805.95		3'000.00		2'248.95	
F	602.3150	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ENTR. INSTALL. TECHN	9'782.10		12'000.00		6'231.30	
F	602.3161.01	POSTE DE LUTRY – LOYER	182'960.00		183'000.00		182'960.00	
F	602.3161.02	LOCAUX ANNEXES LUTRY – LOYER	54'000.00		54'000.00		54'000.00	
603	BÂTIMENT DE POLICE – POSTE DE CHEXBRES		29'590.85		33'000.00		30'130.65	
F	603.3120	POSTE DE CHEXBRES – EAU, ÉLECTRICITÉ	760.40		2'000.00		1'048.75	
F	603.3124	POSTE DE CHEXBRES – FRAIS DE CHAUFFAGE	2'669.25		3'000.00		2'073.10	
F	603.3150	POSTE DE CHEXBRES – ENTR. INSTALL. TECHN	1'081.20		3'000.00		1'928.80	
F	603.3161	POSTE DE CHEXBRES – LOYER	25'080.00		25'000.00		25'080.00	



602.3120	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES - EAU ELECTRICITE	17'947.95
602.3124	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES - ACHAT COMBUSTIBLE	9'100.60

La diminution de ces deux postes est due principalement à une surestimation par les Services industriels de Lutry (SI) des acomptes de gaz et d'électricité facturés durant le 2ème trimestre 2022 qui ont été reporté en diminution du décompte annuel au 30 juin 2023.

CORPS DE POLICE

			Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	605	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	25'011.40		27'000.00		25'066.85	
F	605.3120	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – EAU, ÉLECT.	129.40				419.80	
F	605.3124	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – CHAUFFAGE	1'660.00		2'000.00		68.20	
F	605.3150	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – ENTR. COURANT			1'000.00		1'598.85	
F	605.3161	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – LOYER	23'222.00		24'000.00		22'980.00	
	61	CORPS DE POLICE	8'944'200.93	3'504'753.63	9'333'000.00	3'599'000.00	8'525'663.84	3'085'870.70
	611	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	8'944'200.93	3'504'753.63	9'333'000.00	3'599'000.00	8'525'663.84	3'085'870.70
F	611.3011	TRAITEMENTS ⓘ	5'626'727.80		5'881'000.00		5'618'765.20	
F	611.3012	TRAITEMENTS ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	170'655.65		162'000.00		39'892.70	
F	611.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	526'976.26		569'000.00		520'277.32	
F	611.3040	CAISSE DE PENSIONS ⓘ	923'758.63		990'000.00		878'839.15	
F	611.3050	ASSURANCES DE PERSONNES	79'080.62		85'000.00		77'288.15	
P	611.3060.01	INDEMNITÉ D'USAGE VÉHICULE PRIVÉ	35'800.10		45'000.00		35'849.50	
P	611.3060.04	INDEMNITÉ D'USAGE TÉLÉPHONE PRIVÉ	14'569.20		15'000.00		14'228.40	
P	611.3060.06	REPAS ET AUTRES DÉBOURS	21'702.85		33'000.00		23'188.45	
P	611.3091	COÛTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ⓘ	40'466.25		68'000.00		22'052.29	
P	611.3092	FORMATION ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	113'569.35		122'000.00		40'000.00	
P	611.3101	IMPRIMÉS, FOURNITURES DE BUREAU	40'234.55		47'000.00		44'943.00	
P	611.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	28'376.70		35'000.00		22'860.96	
P	611.3111	ACHAT MOBILIER, MATÉRIEL	86'232.03		86'000.00		25'138.87	
P	611.3115	ACHAT ET LOCATION DE VÉHICULES ⓘ	82'048.05		83'000.00		38'233.00	
P	611.3116.01	ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE POLICE	72'499.38		74'000.00		72'544.29	
P	611.3116.012	ÉQUIPEMENT ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	22'544.83		32'000.00		27'805.60	
P	611.3116.021	RÉSEAU DE LIAISON RADIO – LICENCES	51'724.10		50'000.00		50'372.95	
P	611.3116.022	RÉSEAU DE LIAISON RADIO – ACQUISITIONS-RÉPARATIONS	11'790.84		12'000.00		2'275.55	
P	611.3116.031	INFORMATIQUE – PRESTATIONS INFO+EXTERNES	96'771.80		102'000.00		99'837.95	
P	611.3116.032	INFORMATIQUE – ACQUISITIONS+RÉPARATIONS	55'069.65		59'000.00		122'167.80	
P	611.3116.033	INFORMATIQUE – COÛT ANNUEL MAINTENANCE ET LICENCES	252'831.96		274'000.00		243'870.75	
P	611.3124	ACHAT ESSENCE, CARBURANT ⓘ	29'641.95		45'000.00		29'924.05	
P	611.3139	ACHAT DE MUNITIONS	3'150.00		4'000.00		3'966.25	
P	611.3143	SIGNALISATION ROUTIÈRE – FONCTIONNEMENT	14'996.70		16'000.00		16'879.84	
P	611.3151	ENTRETIEN MOBILIER & INST. TECHNIQUES	10'730.50		10'000.00		13'286.50	
P	611.3155	ENTRETIEN DES VÉHICULES	29'424.55		45'000.00		36'195.25	
P	611.3163	LOCATIONS MACHINES, MATÉRIEL DE BUREAU	33'049.94		35'000.00		34'035.20	



611.3011	TRAITEMENTS	5'626'727.80
-----------------	--------------------	---------------------

Les économies budgétaires sur ce poste sont issues à nouveau principalement du décalage entre les départs et les arrivées durant l'année et des difficultés rencontrées pour le recrutement de policiers formés, compte tenu du déficit général de policiers formés aux niveaux national et cantonal et de la forte concurrence qui en résulte entre les différents corps de police.

611.3012	TRAITEMENTS ASPIRANTS	170'655.65
-----------------	------------------------------	-------------------

L'inconvénient de service des Policiers en Formation n'a pas été budgétisé dans ce compte mais dans le compte traitements, ce qui explique le dépassement sur ce compte. Ce point a été corrigé en 2024.

611.3040	CAISSE DE PENSIONS	923'758.63
-----------------	---------------------------	-------------------

Cette économie budgétaire résulte essentiellement de la diminution de la masse salariale prévue et accessoirement de la décision de la Caisse de pension CIP de rétrocéder en janvier 2024 0.5 % de la cotisation patronale payée en 2023.

611.3091	COÛTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	40'466.25
-----------------	---	------------------

La part non consommée du budget résulte de besoins plus faibles que prévus initialement, en particulier s'agissant de la formation de base des cadres intermédiaires de police (repoussée en 2024). Par ailleurs, aucun rachat de dédite d'un candidat policier récemment formé n'a été effectué. Enfin, une partie de la formation continue a été effectuée en collaboration avec la police cantonale, et ce à titre gracieux.

611.3115	ACHAT ET LOCATION DE VÉHICULES	82'048.05
-----------------	---------------------------------------	------------------

– Remplacement de la voiture banalisée, y.c les équipements spécifiques à la police	55'000.00
– Remplacement de la moto, y.c les frais de sérigraphie et équipement spécifiques	21'253.00
– Remplacement d'un vélo électrique	5'795.05

611.3116.012	ÉQUIPEMENT ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	22'544.83
---------------------	---	------------------

Le montant budgétisé n'a été que partiellement consommé, des prélèvements sur le stock ayant été privilégiés pour une partie du matériel. Le montant imputé sur ce compte a du reste été réduit pour 2024.

611.3124	ACHAT ESSENCE, CARBURANT	29'641.95
-----------------	---------------------------------	------------------

Réduction des coûts malgré des prix de l'essence élevés, notamment grâce au déploiement de plusieurs véhicules hybrides, à l'encouragement à l'éco-conduite et à la hausse significative des patrouilles pédestres.

CORPS DE POLICE (SUITE)

			Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	611.3180	COÛT DE FONCTIONNEMENT OPV	26'472.38		28'000.00		27'154.85	
P	611.3181	FRAIS DE PORTS, CCP ⓘ	77'746.87		72'000.00		70'932.60	
P	611.3182	FRAIS DE TÉLÉPHONES	27'623.05		27'000.00		23'185.40	
P	611.3183	FRAIS COMMISSIONS CARTES	442.30		1'000.00		371.07	
P	611.3185.01	FRAIS DE POURSUITE ⓘ	21'494.84		10'000.00		21'003.79	
P	611.3185.02	PRESTATIONS AUXILIAIRES DE CIRCULATION	812.05		20'000.00		7'141.60	
P	611.3185.03	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES ⓘ	37'406.30		41'000.00		51'619.76	
P	611.3186	PRIMES D'ASSURANCES DIVERSES	19'606.40		23'000.00		19'335.80	
F	611.3210	INTERÊTS DES DETTES À COURT ET MOYEN TERME	2'062.50		6'000.00			
F	611.3301	DÉFALCATION DÉBITEURS DIVERS	4'110.00				200.00	
F	611.3313	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT ET VÉHICULE	12'000.00		21'000.00			
F	611.3801	ALLOC.FDS RENOUV MAT. INFO+ÉQUIP.+VÉHIC.	105'000.00		105'000.00		150'000.00	
F	611.3809	ALLOCATION PROV. POUR DÉBITEURS DOUTEUX ⓘ	135'000.00					
P	611.4101	PERMIS TEMPORAIRE DE VENTE DE BOISSONS ALCOOLLIQUES		6'750.00		6'000.00		6'550.00
F	611.4221	REVENUS DES C-C DE TRÉSORERIE		30.62				4.51
P	611.4313	ENCAISSEMENT « TAXES ET ÉMOLUMENTS » ⓘ		109'176.22		162'000.00		51'735.45
P	611.4319	POLICE ADMINISTRATIVE		76'481.00		80'000.00		78'705.00
P	611.4352	VENTES IMPRIMÉS, RÈGLEMENTS, CARTES À GRATTER...		10'667.00		13'000.00		12'624.50
P	611.4354	VENTE VÉHICULES+MATÉRIEL D'OCCASION		12'730.00		10'000.00		7'118.00
P	611.4356	REFACTURATION PRESTATIONS À DES TIERS		30'728.20		28'000.00		48'532.85
F	611.4360	REMB. – APG – LAA.. + RETROC. PRIMES ASS. ⓘ		117'544.25		80'000.00		100'024.25
P	611.4361.01	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-LUTRY		94'456.15		114'000.00		88'761.95
P	611.4361.02	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-CHEXBRES		5'121.60		6'000.00		6'497.00
P	611.4361.03	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-RIVAZ		901.35		3'000.00		1'051.55
P	611.4361.04	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-ST-SAPHORIN		734.95		11'000.00		2'108.55
P	611.4361.05	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-PUIDOUX		991.15		2'000.00		2'075.55
P	611.4361.11	REFACT. PREST. POLICE S-BOURG-EN-LAUAUX		71'147.50		85'000.00		65'908.20
P	611.4362	REMBOURSEMENTS DIVERS		13'808.83		15'000.00		13'021.12
P	611.4370.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION		621'243.52		740'000.00		657'628.73
P	611.4370.03	AMENDES D'ORDRE RADAR		2'031'666.78		1'860'000.00		1'873'855.40
P	611.4371	VIOLATION DE MISE À BAN		23'460.78		30'000.00		41'051.55
P	611.4372	AUTRES INFRACTIONS DE COMPÉTENCE COMMUNALE		34'153.78		21'000.00		28'616.54
P	611.4373	ENCAISSEMENT FRAIS DE PROCÉDURE		197'959.95		228'000.00		
F	611.4801	PRÉLÈ. FDS RENOUV MAT. INFO+ÉQUIP.+VÉHIC. ⓘ		45'000.00		105'000.00		



611.3181	FRAIS DE PORTS, CPP	77'746.87
-----------------	----------------------------	------------------

L'augmentation des frais de port résulte de l'accroissement de l'envoi de factures et rappels en lien avec une amende ou un émolument.

611.3185.01	FRAIS DE POURSUITE	21'494.84
--------------------	---------------------------	------------------

Le budget s'est avéré insuffisant suite à l'accroissement constant des dossiers contentieux et des coûts y relatifs. Le budget 2024 a déjà été réévalué en ce sens.

611.3185.03	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES	37'406.30
--------------------	---	------------------

- Frais de communication de l'identité des détenteurs d'une plaque d'immatriculation (OFROU, Viacar...). 11'516.90
- Mandat d'analyse psychologique, assessments, dans le cadre du recrutement d'aspirants ou de collaborateurs. 9'306.85
- Cofinancement d'un ETP Polcom auprès de la cellule de planification de la gendarmerie. 5'671.50
- Etude d'optimisation des locaux de Police Lavaux par un architecte, liée à la transformation et à l'agrandissement éventuel des locaux de la police. 4'000.00
- Autres mandats de prestations diverses (communication, photographie, etc.). 4'781.45
- Honoraires d'avocats et autres mandats juridiques divers. 2'129.60

611.3809	ALLOCATION PROV. POUR DÉBITEURS DOUTEUX	135'000.00
-----------------	--	-------------------

Une analyse approfondie des postes ouverts "amendes" Commission de police au 31.12.2023 qui sont valorisés à ce jour au bilan de l'Association à 50 %, a démontré qu'au moins Fr. 135'000.— de ces créances étaient irrécouvrables. Ces créances ont plus de 3 ans et sont en partie prescrites. Pour les autres, le débiteur est insolvable, disparu ou à l'étranger.

Au vu de l'excédent budgétaire, le CODIR a dès lors décidé de provisionner sur 2023 cette probable «perte» qui pourrait péjorer les exercices à venir.

611.4313	ENCAISSEMENT TAXES ET ÉMOLUMENTS	109'176.22
-----------------	---	-------------------

Bien qu'il soit inférieur au budget, ce poste a fortement augmenté, notamment avec la facturation d'un émolument minimal de Fr. 50.— pour chaque autorisation de manifestation préparée par Police Lavaux. Davantage d'interventions de police ont également été facturées à leur responsable en vertu du principe perturbateur/payeur.

611.4360	REMB. — APG — LAA. + RÉTROC. PRIMES ASSURANCES	117'544.25
-----------------	---	-------------------

Le budget 2023 prévoyait un montant de Fr. 80'000.— relatif aux remboursements de la perte de gain en cas d'accident ou maladie.

L'accroissement de ce poste est principalement dû à l'encaissement d'indemnités LAA et maladie suite à des arrêts de travail de longue durée, ainsi qu'à l'encaissement d'indemnités paternité et APG.

611.4801	PRÉLÈV. FDS RENOUV. MAT. INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET VÉHICULES	45'000.00
-----------------	---	------------------

Un prélèvement de Fr. 45'000.— a été effectué dans ce fonds pour couvrir en partie les dépenses relatives au renouvellement du parc véhicules en 2023. Le CODIR a par contre renoncé à prélever dans ce fonds les Fr. 60'000.— prévus au budget pour l'acquisition de matériel informatique et d'équipement de police, afin d'anticiper les besoins de financement liés aux investissements significatifs à venir.

RÉPARTITION INTERCOMMUNALE

			Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	RÉPARTITION DES COÛTS NETS			5'905'657.65		6'234'000.00		5'908'970.36
622	RÉPARTITION DES COÛTS NETS – APOL			5'905'657.65		6'234'000.00		5'908'970.36
F	622.4521.01	PART. COMMUNE LUTRY AUX COÛTS NETS		3'795'088.65		3'994'000.00		3'790'750.36
F	622.4521.02	PART. COMMUNE CHEXBRES AUX COÛTS NETS		351'556.00		381'000.00		363'793.00
F	622.4521.03	PART. COMMUNE RIVAZ AUX COÛTS NETS		45'114.00		44'000.00		38'948.00
F	622.4521.04	PART. COMMUNE ST-SAPHORIN AUX COÛTS NETS		62'049.00		61'000.00		53'338.00
F	622.4521.05	PART. COMMUNE PUIDOUX AUX COÛTS NETS		442'170.00		454'000.00		437'052.00
F	622.4521.11	PART. BOURG-EN-LAVAUZ AUX COÛTS NETS		1'209'680.00		1'300'000.00		1'225'089.00

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES COÛTS NETS ENTRE LES COMMUNES

EXERCICE 2023 — RÉPARTITION SELON CLÉ EFFECTIVE EN FONCTION DES CRITÈRES 2023

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.23	10'718	5'394	2'207	332	402	2'994	22'047
Population en %	48.614 %	24.466 %	10.010 %	1.506 %	1.823 %	13.580 %	100.000 %
Manif/CPO/2023	365	365	165	48	68	119	1'130
Manifestations en %	32.301 %	32.301 %	14.602 %	4.248 %	6.018 %	10.531 %	100.000 %
Type de territoire/présence policière							0.00
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2023	1'534	522	315	55	101	444	2'971
Interventions en %	51.632 %	17.570 %	10.602 %	1.851 %	3.400 %	14.944 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.262 %	20.483 %	5.953 %	0.764 %	1.051 %	7.487 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	6'047'310	1'927'572	560'190	71'887	98'872	704'580	9'410'411
(-) recettes de fonctionnement	-2'252'222	-717'893	-208'634	-26'773	-36'823	-262'409	-3'504'754
= Coût de fonctionnement net 2023 (-recettes)	3'795'089	1'209'680	351'556	45'114	62'049	442'170	5'905'658

BUDGET 2023 — RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2021

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.21	10'455	5'389	2'251	337	388	2'894	21'714
Population en %	48.149 %	24.818 %	10.367 %	1.552 %	1.787 %	13.328 %	100.000 %
Manif/CPO/2021	365	365	203	30	46	99	1'108
Manifestations en %	32.942 %	32.942 %	18.321 %	2.708 %	4.152 %	8.935 %	100.000 %
Type de territoire/présence policière							0.00
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2021	1'362	591	220	63	118	388	2'742
Interventions en %	49.672 %	21.554 %	8.023 %	2.298 %	4.303 %	14.150 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.063 %	20.861 %	6.113 %	0.707 %	0.981 %	7.275 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	6'299'319	2'051'214	601'110	69'526	96'502	715'329	9'833'000
(-) recettes de fonctionnement	-2'305'629	-750'770	-220'014	-25'448	-35'321	-261'819	-3'599'000
= Coût de fonctionnement net budget 2023	3'993'690	1'300'444	381'096	44'079	61'181	453'510	6'234'000
= Coût de fonctionnement net budget 2023 arrondi	3'994'000	1'300'000	381'000	44'000	61'000	454'000	6'234'000
Ecart entre budget/comptes à ristourner	-198'911	-90'320	-29'444	1'114	1'049	-11'830	-328'342

Comptes de fonctionnement par nature

CHARGES PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Comptes 2022	Budget 2023	3	CHARGES	Comptes 2023	Evolution en % s/budget
7'335'823.91	8'057'000	30	AUTORITÉS ET PERSONNEL	7'627'922.20	-5.33 %
30'139.55	35'000	300	Autorités et commissions	29'381.87	
5'679'704.80	6'071'000	301	Personnel administratif et d'exploitation	5'819'340.50	
523'860.20	573'000	303	Assurances sociales	529'979.95	
878'839.15	990'000	304	Caisse de pensions et de prévoyance	923'758.63	
77'573.45	85'000	305	Assurances accidents et maladie	79'326.00	
73'266.35	93'000	306	Indemnisations et remboursement de frais	72'072.15	
72'440.41	210'000	309	Autres charges des autorités et du personnel	174'063.10	
1'506'817.15	1'644'000	31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'524'316.58	-7.28 %
67'803.96	82'000	310	Imprimés et fournitures de bureau	68'611.25	
682'246.76	773'000	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	732'554.44	
76'561.95	91'000	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	61'909.55	
10'235.27	13'000	313	Autres fournitures et marchandises	11'686.26	
19'128.79	19'000	314	Entretien immeubles, routes, territoires	16'802.65	
59'240.70	71'000	315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques	51'018.35	
319'055.20	321'000	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	318'311.94	
272'544.52	274'000	318	Honoraires et prestations de services	263'422.14	
0.00	0	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	0.00	
0.00	6'000	32	INTÉRÊTS PASSIFS	2'062.50	
0.00	6'000	321	Intérêts des dettes à court terme	2'062.50	
8'842'641.06	9'707'000		TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	9'154'301.28	-5.69 %
200.00	21'000	33	AMORTISSEMENTS	16'110.00	
200.00	0	330	Amortissements du patrimoine financier (pertes s/débiteurs)	4'110.00	
0.00	21'000	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	12'000.00	
2'000.00	0	36	AIDES ET SUBVENTIONS	0.00	
2'000.00	0	365	Aides, subventions à des institutions privées	0.00	
150'000.00	105'000	38	RÉSERVES ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	240'000.00	
150'000.00	105'000	380	Allocation fonds de réserve et de renouvellement	105'000.00	
0.00	0	380	Allocation provision débiteurs douteux	135'000.00	
152'200.00	126'000		TOTAL AMORTISSEMENTS ET RÉSERVES	256'110.00	
8'994'841.06	9'833'000		TOTAL DES CHARGES	9'410'411.28	-4.30 %

REVENUS PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Comptes 2022	Budget 2023	4	REVENUS	Comptes 2023	Evolution en % s/budget
0.00	0	40	IMPÔTS	0.00	
0.00	0	406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	0.00	
6'550.00	6000	41	PATENTES, CONCESSIONS	6'750.00	12.50 %
6'550.00	6000	410	Patentes	6'750.00	
4.51	0	42	REVENUS DES C/C DE TRÉSORERIE	30.62	
4.51	0	422	Revenus des c/c de trésorerie	30.62	
3'079'316.19	3'488'000	43	TAXES, ÉMOLUMENTS, PRODUIT DES VENTES	3'452'973.01	-1.00 %
130'440.45	242'000	431	Emoluments	185'657.22	
68'275.35	51'000	435	Ventes et prestations de service	54'125.20	
279'448.17	316'000	436	Remboursement de tiers	304'705.78	
2'601'152.22	2'879'000	437	Amendes	2'908'484.81	
5'908'970.36	6'234'000	45	PARTICIPATIONS & REMBOURSEMENT DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	5'905'657.65	-5.27 %
5'908'970.36	6'234'000	452	Participation des communes	5'905'657.65	
0.00	105'000	48	PRÉLÈV. FDS RENOUV. MAT. INFO+ÉQUIP.+VHC+DÉBITEURS DOUTEUX	45'000.00	
0.00	105'000	480	Prélèvement fds renouvellement matériel info+équip.+véhic.	45'000.00	
	0	480	Prélèvement provision pour débiteurs douteux		
8'994'841.06	9'833'000		TOTAL DES REVENUS	9'410'411.28	-4.30 %



The background features several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily trapezoids and parallelograms, arranged in a layered, abstract pattern. The shapes vary in size and orientation, creating a sense of depth and movement. The central text is positioned in the upper-middle part of the frame, surrounded by these decorative elements.

Dépenses et recettes d'investissement

INVENTAIRE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Référence	Dépenses				Recettes				Solde
		Crédits devisés	Investiss. au 31.12.2022	Dépenses 2023	Investiss. au 31.12.2023	Amortiss. total au 31.12.2022	Amortiss. 2023	Prélèvement sur réserves	Amortiss. total au 31.12.2023	Investiss. nets à amortir au 31.12.2023
ASSOCIATION DE POLICE LAVAUX		568'000.00	39'460.20	95'420.45	134'880.65	0.00	12'000.00	0.00	12'000.00	122'880.65
609. CORPS DE POLICE		568'000.00	39'460.20	95'420.45	134'880.65	0.00	12'000.00	0.00	12'000.00	122'880.65
Renouvellement système d'information central des polices vaudoises «ODYSSEE»	PM 6/2019	450'000.00	39'460.20	34'662.55	74'122.75	0.00	0.00	0.00	0.00	74'122.75
Acquisitions 2 licences informatiques gestion amendes et radars	PM 7/2022	118'000.00	0.00	60'757.90	60'757.90	0.00	12'000.00	0.00	12'000.00	48'757.90

ÉTAT DES RÉSERVES ET PROVISIONS

	Comptes de réserves			
	Comptes 2023			Au 31.12.2023
	Au 31.12.2022	Allocations	Prélèvements	
Fonds de réserve débiteurs douteux	11'000.00	135'000.00	0.00	146'000.00
Fonds de renouvel. pour matériel info-équip.+véhicule	246'200.00	105'000.00	45'000.00	306'200.00
Informatique	60'000.00	10'000.00	0.00	70'000.00
Equipement police	56'000.00	20'000.00	0.00	76'000.00
Véhicules	130'200.00	75'000.00	45'000.00	160'200.00
TOTAL GENERAL	257'200.00	240'000.00	45'000.00	452'200.00

The image features a white background with several dark blue, angular, overlapping shapes that resemble torn paper or abstract architectural elements. These shapes are arranged in a roughly horizontal, staggered pattern across the page. The word "Bilan" is printed in a bold, dark blue, sans-serif font in the upper right quadrant of the image.

Bilan

AU 31.12.2022

551'488.94
5'821.95
543'188.43
2'478.56
538'245.37
40.00
46'633.47
998.90
490'573.00
90'984.55
90'984.55
39'460.20
39'460.20
1'220'179.06

ACTIF

ACTIF DU BILAN

910	Disponibilités	656'014.44
9100	Caisse	4'539.75
9101	Compte de chèques postaux	649'013.73
9102	Compte bancaire BCV	2'460.96
911	Débiteurs et comptes-courants	718'267.25
9111	Comptes-courants débiteurs	200.00
9115	Autres débiteurs	37'781.15
9115.1	Compte-courant — Commune de Rivaz	1'803.15
9115	Compte-courant — Commune de St-Saphorin	1'783.95
9115.2	Autres débiteurs amendes	676'699.00
913	Actifs transitoires	119'125.63
9139	Autres actifs transitoires	119'125.63
914	Investissements du patrimoine administratif	122'880.65
9146	Mobilier, machines et véhicules à amortir	122'880.65
	Total de l'Actif du bilan	1'616'287.97

AU 31.12.2023

AU 31.12.2022

940'777.56
571'263.45
57'269.42
65'994.65
230'038.94
3'654.20
6'300.15
5'662.00
594.75
22'201.50
22'201.50
257'200.00
11'000.00
246'200.00
1'220'179.06

PASSIF

PASSIF DU BILAN

920	Engagements courants	965'294.72
9200	Créanciers	485'393.22
9200.2	Créanciers — amendes payées à double	68'155.16
9206.1	Compte-courant — Commune de Bourg-en-Lavaux	86'844.20
9206.2	Compte-courant — Commune de Chexbres	24'926.70
9206.3	Compte-courant — Commune de Lutry	286'210.49
9206.4	Compte-courant — Commune de Puidoux	10'928.95
9206.5	Compte-courant — Commune de Rivaz	
9206.6	Compte-courant — Commune de St-Saphorin	
9206.9	Comptes-courants divers	2'836.00
923	Engagement envers de propres établissements et fds spéciaux	150'000.00
9233	Emprunt 450'000.— Commune de Lutry	150'000.00
925	Passifs transitoires	48'793.25
9259	Autres passifs transitoires	48'793.25
928	Financements spéciaux et fonds de réserve	452'200.00
9282	Fonds de réserve — provision pour débiteurs douteux	146'000.00
9282	Fonds de renouvellement pour matériel info, équipement, véhicules	306'200.00
	Total du Passif du bilan	1'616'287.97

AU 31.12.2023

The image features a white background with several dark blue, angular, overlapping shapes that resemble torn paper or abstract architectural elements. These shapes are arranged in a roughly horizontal, staggered pattern across the page. The word "Conclusion" is printed in a bold, dark blue, sans-serif font, positioned in the upper right quadrant of the image.

Conclusion

Conclusion

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

- vu le rapport des comptes présenté par le Comité de Direction ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'approuver tel que présenté le rapport des comptes de l'exercice 2023 de l'Association Police Lavaux (APOL) ;
- d'approuver telle que présentée la répartition des coûts nets de Police Lavaux entre les communes pour l'exercice 2023.

Adopté en séance du CODIR du 21 mars 2024.

Au nom du Comité de Direction

P. Sutter
Le Président

R. Cavin
Le Secrétaire







Police Lavaux
Route de Lavaux 216
1095 Lutry

policelavaux.ch